

# UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

## *UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS*

BULLETIN MENSUEL MONTHLY REVIEW

FONDÉE EN 1910 • FOUNDED IN 1910

BRUXELLES • PALAIS D'EGMONT

### NOVEMBRE

#### SOMMAIRE

<i>Les O. N. G. et la Journée des Nations-Unies</i> . . . . .	243
<i>Les Unions Scientifiques Internationales</i> . . . . .	244
par le Prof. F. J. M. STRATTON.	
<i>Les Relations Internationales en matière de Cinéma</i> . . . . .	246
par G. P. SPEECKAERT,	
<i>Les programmes nationaux de relations cultu- relles internationales</i> . . . . .	250
<i>Statuts révisés de l'U. A. I.</i> . . . . .	252
<i>Liste des Organisations Internationales selon l'ordre chronologique de constitution</i> . . . . .	257
(2 <sup>e</sup> partie).	
<i>Publications reçues</i> . . . . .	264
<i>Réunions internationales annoncées</i> . . . . .	268

1950

### NOVEMBER

#### CONTENTS

<i>N. G. O's and United Nations Day</i> . . . . .	243
<i>International Scientific Unions</i> . . . . .	244
by Prof. F. J. M. STRATTON.	
<i>International Relations in the cinematographic field</i> . . . . .	246
by G. P. SPEECKAERT.	
<i>National Programmes for international cultural relations</i> . . . . .	250
<i>Revised Statutes for the U. I. A.</i> . . . . .	252
<i>List of International Organizations established in order of dates of foundation</i> . . . . .	257
(2d part).	
<i>Publications received</i> . . . . .	264
<i>Forthcoming International Meetings</i> . . . . .	268

# Les Grands Hôtels Européens

Sous la même Administration :  
Under the same Management :

BRUXELLES	<i>Palace Hôtel</i>
NICE	<i>Hôtel Negresco</i>
DIGNE (France)	<i>Ermitage Napoléon</i>
MADRID	<i>Ritz Hôtel</i>
MADRID	<i>Palace Hôtel</i>
SAN SEBASTIAN	<i>Continental Palace</i>
SÉVILLE	<i>Hôtel Alfonso XII</i>

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE  
OPEN ALL THE YEAR ROUND

★

Le meilleur hôtel de chaque ville entièrement remis à neuf et parfaitement entretenu.  
Each of these hotels is the best of its community, being perfectly maintained after complete rehabilitation.

P1004.

*Pour mieux connaître l'activité et l'organisation du Secteur International Non Gouvernemental, abonnez-vous à la seule Revue qui suit, dans son ensemble, ce mouvement international de plus en plus important.*

Le prix de l'abonnement pour un an est de :

fr. belges . 250  
ou \$ U.S.A. 5      pour les organisations non-gouvernementales et les particuliers,

fr. belges . 500      pour les organismes gouvernementaux.  
ou \$ U.S.A. 10

Le paiement peut être effectué (dans ces devises ou en tout autre devise convertible, pour la contrevaieur du montant exprimé en dollars U.S.A.) soit :

- à notre compte courant chez la Banque des Règlements Internationaux, à Bale.
- à notre cpte courant n° 16.694 de la Banque de la Société Générale de Belgique, à Bruxelles,
- à notre cpte courant chez l'Union de Banques Suisses, à Genève,
- à notre cpte courant chez la Westminster Bank Ltd. à Londres,
- à notre cpte courant chez la National City Bank de New-York,
- à notre c.c.p. n° 346.99, à Bruxelles.
- par envoi à notre adresse d'un chèque barré établi à l'ordre de l'Union des Associations Internationales.

*To be better informed on the activity and organization of International Non-Governmental Life, send your Order Form. No other Review is aimed at making more widely known this international movement of ever increasing importance.*

The annual subscription is fixed at :

Belgian fr. 250  
or \$ U.S.A. 5      for non-governmental bodies and private persons.

Belgian fr. 500  
or \$ U.S.A. 10      for official and governmental bodies.

How to send payment..

Send your remittance (payable in these currencies or in any other convertible currency, for the countervalue of the amount given in United States dollars) either to :

- our account at the Bank of International Settlements. Basle,
- our account n° 16.694 at the Banque de la Société Générale de Belgique, Brussels.
- our account at the Union des Banques Suisses. Geneva.
- our account at the Westminster Bank Ltd. London.
- our account at the National City Bank of New York.
- by crossed cheque adressed, to and made out to the order of the Union of International Associations.

# N. G. O. 's and the United Nations Day

*In 1947 the General Assembly of the United Nations adopted a resolution stating that the 24th of October would from thence onwards be the official « United Nations Day », and would be devoted to making known the aims and achievements of the United Nations Organization to the peoples of the world, and to gaining their support for its task.*

*This Bulletin of the U.I.A. having been sent to press on the actual date of the 5th anniversary of the ratification of the United Nations Charter, we are unable to say a few words about the contribution of the International Non-Governmental Organizations to its commemoration.*

*We shall not, however, fail to do so at a future date, for it is well that the extent of the N.G.O.'s support of the United Nations' effort should be better known.*

*We also wish to draw the attention of the N.G.O.'s who still remain apart from it, of the necessity of this cooperation.*

*In the report of the 4th conference of N.G.O.'s upon United Nations Information, which appeared in the August number of this Bulletin, stress was laid upon the ability of the N.G.O.'s to influence public opinion as well as the leading figures of nations.*

*Certain N.G.O.'s have, up till now, remained apart from the U.N.O. because they probably consider that they have a specialized and technical*

*task which has nothing to do with the exchange of opinions and the resolutions, political from their point of view, of the representatives of the Member States.*

*Others lack confidence. Or do they hesitate before the numberless tasks undertaken simultaneously by that body and the mountains of documents to be read before the outlines, let alone the details, can be known ?*

*Yet everybody must — and International Organizations all the more so — cooperate in his own realm and with his own tools, towards the success of this huge undertaking which offers man a chance of enjoying Peace governed by law and freedom.*

*The United Nations' reply to the aggression against Korea, a splendid example of collective security in action, has drawn towards U.N.O. many eyes and hearts which had remained sceptic up till then.*

*But more is needed than this hope of an end to wars.*

*What there must be is a realization of the absolute necessity of having, at the inter-governmental level also, a structure adapted to the present scale of international solidarity and exchange, which should be the instrument of that collective thought which is, and must be more and more, the motor of human action.*

*We must help U.N.O. to become this instrument.*

# International Scientific Unions

by Prof. F. J. M. STRATTON

General-Secretary of the I.C.S.U.

International co-operation in science is no new thing. As long ago as 1824 a plan for an international survey of the heavens accompanied by detailed charts was put forward by the German astronomer, Bessel. The scheme was not finally completed till 1858 but it led the field in international scientific work. It was natural that astronomy was the first subject in which active international co-operation was first attempted and achieved. No one country can deal with the whole sky. It was natural also that in other subjects, whose study required data from all over the Earth, such as geodesy, geography, meteorology and seismology, international organizations were developed during the following century. The first World War shattered many of these bodies owing to the difficulty of communication across national boundaries, when so many nations were involved in hostilities. But the war was hardly over before the scientists of the successful allies began to set up a framework within which international science could restart its activities.

War had, however, left deep scars in the minds of men and the old close personal co-operation of men of all nations was not at first possible. The International Research Council which was set up in Brussels in 1919, consisted at first only of 12 allied countries, though the neutral countries were at once invited to join and by 1925 there were 30 adhering countries. In 1926 the Central Powers were also invited to join. Meanwhile the International Research Council had formed a number of International Unions, which were for the most part occupied at first in taking over the tasks and responsibilities of

international organizations existing before the War : in the case of astronomy 19 commissions of the Union took over the work of separate earlier bodies. Naturally, as the Unions developed fresh fields of co-operation were found. But as they grew and found their feet they began to get impatient of control by the parent body, the International Research Council. This was recognized by the officers of the Council and in 1931 it was reconstituted as the International Council of Scientific Unions, an advisory and co-ordinating body between the Unions. It now has 43 adhering nations and 10 adhering Unions. It has also a formal agreement with Unesco which recognizes it as providing the co-ordinating and representative body of the Unions. The Unions are recognized by Unesco as the natural and appropriate form for the international organization of Science.

The Unions, like the Council in this respect, have as members a number of national adhering bodies — national academies, national committees in their special subject, and in some cases Governments. Their income comes from contributions from these national adhering organizations. This statement needs to be modified, so far as the last three or four years are concerned. For Unesco has helped Unions with generous grants-in-aid for travelling expenses to conferences in colloquia (especially for younger scientists), publications and the maintenance of international services and institutions. The national subscriptions, and accompanying voting power, were originally scaled on a population basis but are now more and more being put on a voluntary basis, following the example of the International Postal Union.

The *work* of the Unions may be done through a large number of specialized committees (astronomy has 39) or through subdivision into a number of sections or associations. For instance Geodesy and Geophysics have 7 associations, biological sciences 9 sections, while Chemistry is proposing to have 6 sections. This method of building up a Union from a number of bodies with common interests may provide the solution to the problem of finding the right number of Unions. It is desired to cover this whole field, with special attention to the growing points of science, but it is impossible to keep the present machinery working, if a very large number of separate Unions are included. The whole question is under constant study and discussion. The right solution has not yet been reached, though one step towards it has been taken by dividing Unions into two classes — general and specialized.

One experiment that has been tried in the last few years has been the formation of Joint Commissions to take care of border-line subjects in which several Unions are actively interested. For instance « radio-meteorology » interests the Unions of radio-science, geodesy and geophysics and physics : « physics abstracting » interests the unions of physics, astronomy, crystallography, geodesy and geophysics, history of sciences, mechanics and radio-science. These commissions are each given a mother-union which is primarily concerned with their scientific activities, but the members of the commissions are nominated by the separate unions. In general, it is expected that joint commissions may in the end be absorbed by the Union primarily interested in them or may develop into independent Unions.

In certain cases Unions are carrying on alongside long-established international congresses, which meet every few years. This has worked

smoothly in some cases but not in every case; there has to be elasticity in the link between Union and congress especially as some Unions cover a field in which many separate congresses have been established for years; this is particularly the case with the Union of Biological Sciences. In the case of single subjects like chemistry and geography the existence of Union and congress side by side has been easy to organize. The advantage of the Union is that it has a permanent bureau acting in the intervals between its General Assemblies, whereas the International Congresses in many cases only function between meetings through the committee, often only a national one, which has to organize the next Congress.

The General Assembly of members of a Union meets together generally once in three years. This is the controlling body of the Union. On all financial and administrative matters votes are only given by the delegates of the adhering countries. In purely scientific matters generally each member present has a vote. The General Assembly is responsible for changes of statutes and for the election of officers and bureau for the Union. It receives reports of work carried out by its various commissions since the last General Assembly; it decides on future policy. One of the most valuable features that a General Assembly possesses is the opportunity that it gives of personal intercourse between its members, who may come from as many as 37 countries. This bringing together into friendly personal contact of men of different races and cultures is one of the most potent methods of ensuring peace among the peoples. It is not unfair to suggest that the world might be an easier and happier place if men of other disciplines than the scientific discipline could learn to come together to discuss common problems in the same easy and natural way as do the members of the International Scientific Unions.

# LES RELATIONS INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE CINÉMA

par G. P. SPEECKAERT

*Secrétaire de l'U. A. I.*

Beaucoup ont vu le film remarquable qui s'appelle « Naissance du Cinéma » et se souviennent de Marey utilisant, vers 1880, son fusil à images pour ses recherches sur la locomotion animale.

Souvenons-nous également qu'il y a aujourd'hui exactement quarante ans que se tenait la première réunion internationale consacrée au cinéma, à savoir le *Congrès international de la Cinématographie et de ses applications*, réuni à Bruxelles du 2 au 6 septembre 1910.

Le programme du Congrès comprenait trois questions : 1° Cinématographie scientifique et pédagogique; 2° Cinématographie technique et industrielle; 3° Discussion sur l'opportunité de l'établissement d'un Office international de documentation cinématographique.

Cet ordre du jour, et les vingt-quatre résolutions adoptées au cours du Congrès, montrent que, dès la première réunion internationale, on se préoccupait des possibilités d'éducation morale, scientifique et technique du cinéma.

Le Congrès formula le vœu de voir fédérer en une association internationale les groupements nationaux et se constituer un organisme de documentation et d'activité internationales.

En fait, sauf erreur, il a fallu, pour voir se créer une association internationale, attendre l'année 1927. Ce fut la fondation, le 12 janvier à Paris, de la *Commission Internationale de l'Éducation par le Cinématographe et la Radiodiffusion* (International Commission on the Educational Use of Films and Broadcasting). Son but était d'étudier les problèmes intellectuels, moraux et sociaux se rapportant au cinéma et à la radiodiffusion, leur développement et leur utilisation. Sa particularité résidait

dans le fait que ses membres étaient de grandes organisations internationales poursuivant des buts moraux et sociaux. Dans son bureau prirent place des personnalités connues du monde international, telles que Mgr Beaupin et M<sup>me</sup> Dreyfus-Barney.

A la suite d'une résolution adoptée par l'Assemblée de la Société des Nations, le 20 septembre 1927, un *Institut International du Cinématographe Éducatif* (International Educational Cinematographic Institute) fut inauguré à Rome le 5 novembre 1928. La présidence en fut confiée au ministre Alfredo Rocco, membre italien de la Commission de Coopération intellectuelle.

Aux termes de ses statuts, approuvés par la S.D.N., le 30 août 1928, l'Institut avait pour but de favoriser la production, la diffusion et l'échange entre les divers pays des films éducatifs concernant l'instruction, l'art, l'industrie, l'agriculture, le commerce, l'hygiène, l'éducation sociale, etc. Son activité se poursuivait sous la direction du Conseil de la S.D.N.

En 1928, également, au mois d'avril, un *Office Catholique International du Cinéma* (International Catholic Film Office) fut fondé à La Haye, à l'occasion du premier congrès catholique du cinéma, convoqué à l'initiative de la Ligue Internationale des Femmes Catholiques. L'O.C.I.C. a poursuivi et développé son activité, et est donc actuellement le plus ancien organisme international s'occupant du cinéma. Il constitue un centre d'étude, d'information et d'impulsion pour le travail cinématographique des catholiques du monde entier.

Parmi ses activités, signalons l'établissement, dès sa constitution, d'un service de renseignements sur la valeur des films, qui a pris actuellement la forme d'un échange international des cotations morales attri-

buées aux films par l'Office national des pays producteurs. De plus, l'O.C.I.C. encourage les productions de valeur par l'attribution d'un prix spécial et édite la *Revue Internationale du Cinéma*.

Pour respecter l'ordre chronologique de ce panorama, mentionnons ici la création, à Bruxelles, le 3 octobre 1928, de la *Fédération Internationale du Cinéma*, organisme professionnel groupant les associations de directeurs de cinéma, seize années après le 1<sup>er</sup> Congrès international des Exploitants de cinématographes, tenu à Paris, du 25 au 27 mars 1912.

L'année 1930 vit la constitution, à Paris, à l'initiative de M. Nicolas Pillât, du *Comité International pour la Diffusion Artistique et Littéraire par le Cinématographe*, en abrégé C.I.D.A.L.C. (International Committee for the Diffusion of Artistic and Literary Works by the Cinematograph), qui avait pour objet d'intéresser, aux questions cinématographiques les élites des diverses nations. Abandonnant ses activités quelque peu académiques, le C.I.D.A.L.C. a, dès la fin de la guerre de 1940-1945, axé tous ses efforts sur le secteur du cinéma éducatif, d'enseignement et culturel. Sous les mêmes initiales, mais en ayant changé son titre en celui de *Canute International du Cinéma d'Enseignement et de la Culture*, il organise depuis 1917 des journées et des congrès internationaux et décerne annuellement une médaille, dans le but de récompenser des films pouvant servir au développement de la culture humaine.

La *Fédération Internationale de la Presse Cinématographique* (International Federation of the Cinematographic Press) fut fondée à Bruxelles le 6 juin 1930, avec comme but la défense des droits et intérêts professionnels et l'amélioration de la profession. Lors du 4<sup>me</sup> Congrès, en janvier 1933 à Paris, elle décida la création d'un prix biennal destiné à récompenser la meilleure étude cinématographique d'ordre international, prix attribué pour la première fois en 1935. A ce congrès, il fut également décidé de tenir une exposition internationale de la presse cinématographique, eu 1935 à Bruxelles, à l'occasion de l'exposition universelle.

A un autre congrès international, réuni lui aussi à Paris en janvier 1933, les statuts de la *Fédération Internationale des Associations de Producteurs de Films* furent approuvés.

Un nouveau champ d'activité dans le secteur du Cinéma va ensuite trouver sa consécration par l'établissement d'une collaboration internationale permanente. C'est celui du développement du goût et de l'art cinématographiques dans l'amateurisme, avec la création à Paris, en 1937, de l'*Union Internationale du Cinéma Amateur* (International Union of the Amateur Cinema). Favorisant rétablissement d'organismes internationaux dans les pays où les cinéastes amateurs ne sont pas groupés, développant des relations entre les organismes nationaux, défendant les intérêts du cinéma amateur devant les pouvoirs publics, provoquant et facilitant les échanges culturels et réalisations cinématographiques, l'U.N.I.C.A. tient régulièrement des congrès et assure la publication d'une revue intitulée *Ciné-Amateur*.

Elle organise également des concours internationaux du meilleur film amateur. Cette dernière activité fut d'ailleurs à l'origine de la fondation de l'U.N.I.C.A., au cours du 6<sup>me</sup> Concours et du 3<sup>me</sup> Congrès tenus en 1937 à Paris. Les concours précédents avaient eu lieu à Bruxelles (1931), Harlem (1932), Paris (1933), Barcelone (1935, 4<sup>me</sup> Concours et 1<sup>er</sup> Congrès), Berlin (1936).

En 1938 est constituée la *Fédération Internationale des Archives du Film*.

Les organisations, créées après la guerre de 1910-1915, sont le reflet de l'extension du cinéma à tous les domaines et montrent que, là comme ailleurs, la tendance est à la spécialisation. Le Festival international cinématographique de Cannes, de septembre 1947, va tout d'abord être l'occasion et le lieu de fondation de deux organisations internationales s'intéressant davantage aux problèmes moraux et d'une troisième consacrée au développement général du cinéma.

Les deux premières sont la *Commission Internationale permanente pour l'Etude des problèmes concernant l'Enfant et le*

*Cinéma* (Permanent International Commission for the Study of problems relating to Children and the Cinema) et *l'Association Internationale : le Cinéma contre la Guerre* (International Association : The Cinema against the war). La Commission n'a pas encore reçu ses statuts définitifs; l'Association a pour but d'orienter par l'image l'opinion publique contre la psychose de guerre et de produire des films exaltant la douceur de vivre et toute œuvre de paix.

La troisième organisation, née du Festival de Cannes, est la *Fédération Internationale des Ciné-Clubs* (International Federation of the Cine-Clubs). Ses membres sont donc les Ciné-Clubs nationaux, au nombre de dix-sept actuellement, qui entendent contribuer par tous les moyens au développement de la culture, des études historiques, de la technique et de l'art cinématographiques.

Nous voyons s'établir ensuite des organismes plus spécialisés.

En octobre 19-17, *l'Association Internationale de Cinéma scientifique* naît des efforts conjugués de l'Institut de Cinématographique scientifique, créé à Paris, par Jean Painlevé, en 1930, et de la Scientific Film Association, créée à Londres en 1943 par les Ciné-Clubs scientifiques et le Syndicat des Travailleurs scientifiques. Son 3<sup>me</sup> Congrès s'est tenu à Bruxelles du 1<sup>er</sup> au 1<sup>er</sup> octobre 1949, à l'initiative de l'Institut National Belge de Cinématographique scientifique. Des délégués et observateurs de plus de vingt pays y prirent part. Il y fut décidé la création de trois commissions permanentes : celle du film de technique industrielle, celle du film médical et celle du cinéma de recherche pure. D'autres projets sont en cours de préparation : la production internationale en commun de films scientifiques, la fondation d'une cinémathèque, l'édition d'une revue et d'un annuaire.

L'utilisation des films pour le développement de la médecine et de la chirurgie avait, déjà avant le Congrès de 1949 de l'A.I.C.S., provoqué une collaboration internationale.

Le *Centre International du Film médical*

et *chirurgical*, fondé vers 1948, tint son 2<sup>me</sup> Congrès international les 19 et 20 mars 1948, à Bruxelles, et son 3<sup>me</sup> Congrès en mars 1950, à Genève.

Le 1<sup>re</sup> Conférence internationale du Film sur l'Art a été organisée à Paris par le groupement « Les Amis de l'Art », avec la collaboration de l'Unesco, du Conseil International des Musées et de la Cinémathèque française. Elle se tint en juin 1948 et eut comme résultat principal la création de la *Fédération Internationale du Film sur l'Art* (International Federation of Art Films). Son 2<sup>me</sup> Congrès s'est tenu du 19 au 22 février 1950 à Bruxelles et comporta un Festival international du Film sur l'Art, au cours duquel furent projetés et couronnés les films les plus récents, réalisés dans le monde, sur la peinture, la sculpture, l'architecture, le dessin, la gravure et les arts appliqués.

Nous citerons enfin comme dernier organisme international existant à l'heure actuelle, à notre connaissance, le *Bureau International de Filmologie*. Son but est de coordonner les recherches relatives à la Filmologie et d'instituer, sur ces recherches, une coopération internationale effective, en centralisant la documentation et en contribuant directement au développement des échanges de vues et des relations scientifiques entre les différents pays. Le Bureau organisa des réunions en septembre 1917 et en juin 1918 à Paris; en juin 1949 au Zoute; en août 1919 à Venise. Il publie la *Revue Internationale de Filmologie*.

Est-il besoin de rappeler que l'Unesco, parmi ses nombreuses activités, s'intéresse également au Cinéma. Elle a, entr'autres, adopté, à la Conférence générale de Beyrouth, en novembre 1918, une Convention internationale sur la circulation du matériel audio-visuel pour la diffusion de la science, de la culture et de l'éducation.

Après ce trop rapide tour d'horizon, entrons maintenant un instant dans la salle de spectacle et voyons qui s'y trouve. Des foules dont le nombre croissant donne la mesure des problèmes que pose le cinéma. Un rapport sur la vulgarisation scientifique par le film, rédigé par A. Elton et



Sinclair Road, public par l'Unesco en avril 1949, signale que l'on évalue, pour 1948, le chiffre hebdomadaire des entrées dans les salles de cinéma à 230 millions, pour plus de 80.000 salles de cinéma (de 35 mm) dans le monde entier. Le nombre de spectateurs dans les principales régions du globe se répartit comme suit : Amérique du Nord, 100 millions; Europe (U.R.S.S. comprise), 98 millions; Extrême-Orient, 15 millions; Amérique du Sud, 8 millions; Australie, 2,5 millions; Afrique, 2 millions; Moyen-Orient, 0,5 million. On trouvera dans les deux rapports de l'Unesco sur les besoins techniques, des informations détaillées sur une trentaine de pays, et

notamment le nombre des salles de cinéma, des places et des spectateurs, par rapport au chiffre de la population.

Par cette rétrospective de quarante années d'organisation internationale dans le domaine du Cinéma, nous espérons avoir réussi à donner un exemple du dynamisme et de la souplesse de l'initiative privée en matière de collaboration internationale.

Se préoccupant d'un art et d'un moyen d'expression nouveaux, elle a su créer, pour chacun des problèmes essentiels, des organismes adaptés, apportant, ici comme ailleurs, une contribution de choix au progrès moral, social et scientifique de l'humanité.

## Liste des Associations Internationales existant actuellement dans le domaine du Cinéma

### *List of existing International Associations on the Cinema*

**Office Catholique International du Cinéma**  
International Catholic Film Office  
12, rue de l'Orme, Bruxelles.

**Comité International du Cinéma d'Enseignement et de la Culture (C.I.D.A.L.C.)**  
53, rue François I<sup>er</sup>, Paris.

**Fédération Internationale de la Presse Cinématographique**  
International Federation of the Cinematographic Press  
120, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.

**Union Internationale du Cinéma Amateur**  
International Union of the Amateur Cinema  
4, avenue de la Gare, Neuchâtel.

**Fédération Internationale des Archives du Film**  
7, avenue de Messine, Paris.

**Commission Internationale Permanente pour l'Etude des Problèmes concernant l'Enfant et le Cinéma**  
Permanent International Commission for the Study of Problems relating to Children and the Cinema

**Association Internationale : Le Cinema contre la Guerre**

**International Association : The Cinema against the War**

**Fédération Internationale des Ciné-Clubs**  
International Federation of Film Societies  
2, rue de l'Elysée, Paris.

**Association Internationale du Cinéma Scientifique**  
Péristyle Montpensier, Palais Royal, Paris 1<sup>er</sup>.

**Fédération Internationale du Film sur l'Art**  
International Federation of Art Films  
Direction des Musées nationaux, Palais du Louvre, Paris.

**Centre International du Film Médical et Chirurgical**  
3, rue de Siam, Paris.

**Bureau International de Filmologie**  
92, avenue des Champs Elysées, Paris 8<sup>e</sup>.

## *Les programmes nationaux de relations culturelles internationales*

(Dotation Carnegie pour la Paix Internationale, Conciliation Internationale, juin 1950, 54 pages.)

Cet exposé est le résultat d'un travail de deux années dont le point de départ fut une conférence réunie par la Dotation Carnegie à Paris, en juin 1948, et qui groupa, durant dix jours, vingt-deux personnes provenant de quinze pays différents. Ce n'est pas un projet de plan d'action. C'est une introduction au sujet plutôt qu'un examen complet. La compétence des personnes qui ont participé aux travaux fait que cette nouvelle publication de la Dotation Carnegie doit retenir l'attention.

Les matières suivantes y sont abordées : Principaux Aspects des Relations Culturelles ; Points fondamentaux d'une Politique nationale; Matières à inscrire au Programme des Relations Culturelles; Les Voies des Relations Culturelles; Conclusions et Recommandations.

Le rapport expose très bien l'importance nouvelle prise par les contacts culturels entre nations, en disant que « les idées sont des armes pour les débats internationaux et des outils pour la construction d'un nouvel ordre social ». Il esquisse comment l'évolution politique du monde moderne a profondément influencé le processus historique d'échange culturel et combien les progrès du nationalisme ont conduit à une organisation systématique de ce processus, parfois en l'aidant, parfois en l'entravant.

Parlant de l'existence d'un autre facteur important, qui est la conscience et l'opinion internationales, le rapport souligne, peut-être insuffisamment, le rôle joué par les organisations internationales non-gouvernementales. En effet, la mise en commun et l'échange des valeurs culturelles sont parmi les buts de chacune d'elles et le réseau extraordinaire de relations culturelles que constituent les centaines d'O.N.G. internationales méritait un exposé plus développé.

A juste titre, également, le rapport parle du rôle important des organismes intergouvernementaux, « dont le prestige moral des Nations-Unies soutient l'œuvre », à l'égard du « bien-être humain, l'échange culturel, la compréhension mutuelle et l'instauration des conditions de vie civilisée, toutes choses nécessaires au progrès éventuel de la culture ».

Il rappelle très heureusement « qu'une nation poursuivant des relations culturelles avec d'autres nations doit, à la fois, donner et recevoir, instruire et s'instruire ».

Ne pouvant, malgré l'intérêt de l'ensemble du rapport, faire l'analyse de son exposé déjà très condensé, nous nous limiterons à en citer quatre passages, pour en tirer, dans le domaine qui est le nôtre, une conclusion que les auteurs ont malheureusement omis de faire, du moins explicitement.

« Le centre d'intérêt des organisations internationales non-gouvernementales et leur expérience les mènent à accorder une importance particulière aux projets et aux activités portant sur les relations culturelles internationales, et c'est en partie avec l'aide de ces organisations et par leur entremise que les programmes culturels nationaux doivent être poursuivis. »

« Parallèlement aux contacts privés, les nations modernes se préoccupent d'entretenir des relations culturelles dirigées. Techniquement parlant, un *programme national* de relations culturelles internationales comprend uniquement les contacts et communications d'ordre culturel qu'un gouvernement dirige ou soutient de façon directe ou indirecte. Os programmes officiels semblent d'une portée moins étendue que les relations non gouvernementales traditionnelles. Un programme est généra-

lenient moins favorablement accueilli lorsqu'il est officiel que lorsqu'il ne l'est pas; et, s'il offre alors la puissance qu'a toute action entreprise par le gouvernement, il en offre aussi les faiblesses. Cependant, un tel programme rend souvent de grands services aux activités non gouvernementales, soit en les stimulant, soit en les conseillant, soit en exerçant une influence coordinatrice. De bons rapports entre les entreprises gouvernementales et non gouvernementales sont donc un facteur primordial de succès en matière de relations culturelles, et les directeurs des programmes gouvernementaux, de même que les chefs des organisations privées, doivent veiller avec soin sur ces rapports. La ligne de conduite à suivre, à ce sujet, est fort importante pour tous les intéressés. »

« Le groupe auteur de ce rapport est persuadé que chaque nation devrait rendre claire, d'une manière conforme à sa propre philosophie, sa politique fondamentale, relativement aux relations entre son programme culturel officiel et les nombreuses activités poursuivies dans ce domaine par les organisations non gouvernementales et les personnes privées. Il est également à souhaiter que chaque gouvernement poursuive un programme qui stimule et coordonne, et que la liberté artistique et académique soit préservée sur le plan international. »

« Les responsables d'un programme national, lorsqu'ils établissent la politique à suivre, doivent considérer plusieurs facteurs. Tout d'abord, les liens culturels les plus forts sont ceux qui résident dans les intérêts mutuels de certains groupes. Un autre facteur primordial, et qui peut aider à choisir les domaines culturels à inclure dans un programme national, consiste en la valeur particulière, ou bien au contraire la médiocrité, d'une nation, dans l'un quelconque de ces domaines. »

Dès lors, nous pensons qu'il eût été souhaitable que le rapport inscrive, parmi ses conclusions et recommandations, l'utilité et la nécessité d'une aide matérielle importante aux branches nationales des ONG

internationales. Dans le texte des sept recommandations, nous lisons que chaque gouvernement doit exposer clairement sa politique, en matière de relations culturelles, en laissant toutefois, dans la mesure du possible, aux organisations, institutions et personnalités non gouvernementales la principale responsabilité de la direction de ces relations culturelles. Il faudrait dire ici l'importance du rôle que pourraient jouer les *branches nationales des O.N.G.* si des ressources plus grandes leur étaient procurées par les gouvernements.

La question de l'utilisation par les gouvernements d'organismes privés nationaux, pour la diffusion des cultures nationales, mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale, du moins sous cet aspect de l'apport et de l'échange de ces cultures au sein des organismes internationaux, dont ces O.N.G. nationales sont membres. D'autres apports sont faits également par des personnalités de tout pays au sein des organismes internationaux, Académies ou Instituts, qui ne sont pas des fédérations d'associations nationales. Il se pose, là aussi, cependant le problème de la contribution culturelle et financière des gouvernements.

Dans sa conclusion, le rapport déclare qu'il est incontestable que les programmes nationaux de relations culturelles « fonctionnent dans un cadre plus large que la nation intéressée », qu'ils « ont beaucoup en commun avec les programmes relativement universels, tels que ceux actuellement poursuivis par l'O.N.U. et ses organisations affiliés » « et principalement l'U.N.E.S.C.O. ».

Il devrait être souligné également que cet esprit de coopération internationale et cette collaboration pour la compréhension des différentes cultures existent, avec la force de l'adhésion de plein gré, au sein des O.N.G. et que la révélation de tant d'aspects des cultures nationales s'est effectuée depuis un siècle dans les congrès, les sessions d'études et les publications de ces O.N.G. internationales. Il importe que les gouvernements et les organismes gouvernementaux, loin de supplanter leur action efficace, leur apportent aide et encouragement.

# Revised Statutes for the U. I. A.

## Statuts révisés de l'U. A. I.

*The Executive Council of the Union of International Associations has examined the present statutes, approved by Royal decree, July 1920 (see June-July 1950 Bulletin, pp. 156-160). The revised draft published below is now in conformity with the new circumstances and will be submitted for the approval of the next General Assembly.*

Le Comité de Direction de l'U.A.I. a examiné la question des modifications à apporter aux statuts approuvés par arrêté royal du 2 juillet 1920 afin de les adapter aux circonstances nouvelles (voir *Bulletin* de juin-juillet 1950, p. 160).

Le projet suivant sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

### PROJET DES STATUTS REVISES

#### Titre I. — Dénomination. Siège. Objet.

##### ARTICLE I. — *Denomination.*

L'organisation internationale constituée en 1907 sous le nom de « Office Central des Institutions Internationales » et modifiée en 1910 sous le nom de « Union des Associations Internationales », dotée de la personnalité civile conformément à la loi belge du 25 octobre 1919 sur les associations internationales à but scientifique, par arrêté royal du 2 juillet 1920, exercera désormais son activité sous la dénomination de « Union des Associations Internationales. Centre de Service pour les Organisations Internationales Non-Gouvernementales ».

##### ARTICLE II. — *Siège.*

L'organisation a son siège légal en Belgique. Des secrétariats auxiliaires pourront être ouverts dans d'autres pays par le Comité de Direction.

##### ARTICLE III. — *Objet.*

Elle est une organisation internationale non-gouvernementale de documentation, de recherches et de services. Elle ne poursuit pas de but lucratif.

Elle a pour objet : 1) de réunir des informations au sujet des Organisations internationales non-gouvernementales sans but lucratif;

### DRAFT OF REVISED STATUTES

#### Section I. — Name. Headquarters and Purpose.

##### ARTICLE I. — *Name.*

The international organization, constituted in 1907 under the name of « Central Office of International Institutions », which was modified in 1910 to the name of « Union of International Associations », granted juridical status by Royal decree dated July 2, 1920 in conformity with the Belgian law of October 25, 1919 regarding international associations with a scientific aim. will henceforth carry on its activities under the name of the « Union of International Associations. Service Centre for International Non-Governmental Organizations ».

##### ARTICLE II. — *Headquarters.*

The organization has its registered office in Belgium. The Executive Council may proceed with the opening of branch secretariats in other countries.

##### ARTICLE III. — *Purpose.*

It is an international, non-governmental, non-profit making organisation, the purpose of which is to provide information, and other services and to carry out research.

Its objects shall be to : 1) collect information about international, non-governmental, non-profit making Organizations; 2) place this infor-

2) de mettre ses informations à la portée et à la disposition de tous et d'en assurer la diffusion; 3) d'aider sur demande les Organisations internationales non-gouvernementales pour l'exécution de leurs travaux et préparation de leurs réunions; 4) de faire des études et des publications sur des problèmes communs aux Organisations internationales non-gouvernementales; 5) de faciliter leurs relations mutuelles; 6) de promouvoir l'étude et la connaissance meilleure des Organisations non-gouvernementales dans les écoles, dans les universités et dans le public. Par la réalisation de son objet, l'organisation se propose de contribuer au développement de la vie internationale et aux efforts en faveur de la Paix.

#### **Titre H. — Des membres, affiliés et associés.**

##### *ARTICLE IV. — Membres.*

L'organisation se compose de membres choisis, sans distinction de nationalité, de race, de sexe, de croyance religieuse, ou d'appartenance à des groupements idéologiques, politiques ou professionnels, parmi les personnalités qui s'intéressent particulièrement à l'objet de l'organisation. Seuls, les membres participent à la direction et à la gestion de l'organisation.

Ils sont nommés par les membres réunis en séance de l'Assemblée ou votant par écrit. Le nombre des membres ne peut excéder 100. Ce nombre pourra être augmenté ultérieurement par résolution de l'Assemblée générale ordinaire.

Le nombre des membres appartenant à une même nationalité ne pourra jamais dépasser le cinquième du nombre total des membres.

Une cotisation annuelle sera éventuellement fixée par le Comité de Direction.

##### *ARTICLE V. — Organisations affiliées.*

Les Organisations qui désirent utiliser les services du Centre peuvent, avec l'agrément du Comité de Direction, obtenir leur affiliation. Ces Organisations conservent leur autonomie la plus entière et ne s'engagent qu'à fournir une documentation générale sur leur activité et à souscrire un abonnement au *Bulletin du Centre*.

Les services spéciaux que demanderont les Organisations affiliées seront rétribués sur la base d'un barème qui leur sera au préalable communiqué.

mation in the bands and at the disposition of all interested persons and to ensure its distribution ; 3) give assistance upon request to the international Organizations in carrying out their work and in the preparation of their meetings; 4) make studies and issue publications on the common problems of international non-governmental Organizations ; 5) facilitate their mutual contacts with each other; and, 6) promote the study and better understanding of non-governmental Organizations in the schools, in the universities and by the public.

Through the realization of its purpose the organization intends to contribute to the development of international life and to the efforts being made for Peace.

#### **Section II. — Members, Affiliated Organizations and Associates.**

##### *ARTICLE IV. — Members.*

The organization shall be composed of members, chosen without distinction of nationality, race, sex, creed, and of whatever ideological, political or professional group, from among those particularly interested in the purpose of the organization.

Only members shall take part in the direction and management of the organization.

They shall be appointed by the members meeting at a session of the Assembly or by postal ballot. The number of members shall not exceed 100. This number may be increased later by resolution of an ordinary General Assembly.

There shall never be more than one fifth of the total number of the members of the same nationality. An annual subscription shall be agreed by the Executive Council.

##### *ARTICLE V. — Affiliated Organizations.*

Organizations wishing to use the services of the Centre may, in agreement with the Executive Council, become affiliated to the Centre. These Organizations retain complete autonomy and only undertake to give general information on their activities and to take out a subscription to the Centre's Bulletin.

Special services requested by Affiliated Organizations shall be remunerated on the basis of a scale of charges sent to them beforehand.

Organizations are free to discontinue their

Les Organisations seront libres en tout temps de mettre fin à leur qualité d'affiliés, par simple notification écrite de cette décision. Elles peuvent faire au Comité de Direction toute suggestion qu'elles estimeront utiles.

ARTICLE VI. — *Associés.*

Les personnes de toutes nationalités sans distinction de race, de sexe, de croyance religieuse, ou d'appartenance à des groupements idéologiques, politiques ou professionnels, qui s'intéressent aux buts poursuivis par l'organisation et désirent être tenues au courant de ses travaux et lui apporter leur appui, peuvent être agréées en qualité d'associés par le Comité de Direction et en porter le titre. Elles devront verser une contribution annuelle déterminée par le Comité de Direction (\*) et qui leur donnera le droit de recevoir gratuitement le Bulletin du Centre.

L'Assemblée générale peut coopter à titre de membres les associés qui auront rendu à l'organisation des services importants.

Titre III. — Organes.

ARTICLE VII. — *Assemblée générale.*

L'Assemblée générale se compose de tous les membres. Elle se réunit tous les deux ans. Elle peut être convoquée en outre à tout moment par décision du Comité de Direction ou à la demande d'un quart des membres. Les membres non présents peuvent se faire représenter par un autre membre ou voter par écrit.

L'Assemblée générale a tous les pouvoirs. Elle détermine notamment la composition et les attributions du Comité de Direction.

ARTICLE VIII. — *Comité de Direction.*

L'organisation est administrée par un Comité de Direction. Celui-ci se compose du Président, de deux Vices-Présidents, de deux Secrétaires généraux et de 8 membres. Leurs fonctions sont de trois ans, à l'exception de celles des Secrétaires généraux, qui sont élus pour six ans. Tous sont rééligibles. A la demande du Président en fonction, un Président suppléant pourra être nommé par le Comité parmi ses membres.

Le Comité de Direction est élu en son sein

» Le montant actuel de cette contribution est de 5 dollars ou équivalent.

affiliation at any time simply by written notification of this decision. They may make any suggestions they consider useful to the Executive Council.

ARTICLE VI. — *Associates.*

Individuals of all nationalities, race, sex, creed and of whatever ideological, political or professional group, interested in the purpose of the organization, and who wish to be kept informed of its work and to support it, may be accepted as Associates by the Executive Council and may use that title.

They shall pay an annual subscription agreed by the Executive Council (\*) and which shall entitle them to receive the Centre's Bulletin free of charge.

The General Assembly may co-opt as members those Associates who have rendered important services to the organization.

Section III. — Organs.

ARTICLE VII. — *General Assembly.*

The General Assembly shall be composed of all the Members. It shall meet every two years. It may, in addition, be convened at any other time by decision of the Executive Council or by request of one quarter of the Members. Absent Members may be represented by another Member or may vote by post.

The General Assembly shall have all powers. It shall decide in particular the composition and functions of the Executive Council.

ARTICLE VIII. — *Executive Council.*

The organization shall be managed by an Executive Council. It shall be composed of the President, two Vice-Présidents, two Secretaries-General and eight Members. They shall hold office for three years, except the Secretaries-General who shall be elected for six years. They may all stand for re-election. At the request of the President in office, a substitute President may be elected by the Council from among its members.

(\*) The present amount of this contribution est de 5 dollars or its equivalent.

par l'Assemblée générale. Ses membres peuvent se faire remplacer aux séances et déléguer leurs pouvoirs à une autre personne choisie par eux.

Il se réunit au moins une fois tous les ans.

Il délibère régulièrement si un tiers de ses membres est présents ou représentés et statue valablement à la majorité des membres présents ou représentés; la voix du Président est prépondérante.

Le Comité de Direction a tous pouvoirs de gestion, d'administration et de disposition, sous réserve de limitation par l'Assemblée générale. Il peut les déléguer en tout ou en partie aux Secrétaires généraux, soit conjointement, soit séparément. En ce qui concerne l'administration courante et les rapports avec les services publics et les banques, les Secrétaires généraux pourront sous-déléguer ces pouvoirs sous leur responsabilité.

ARTICLE IX. — *Comité de patronage.*

Il est formé un Comité de Patronage composé de Chefs d'Etats, d'Administrations et de grands Instituts ou Fondations de tout pays, ainsi que des personnalités ou organismes qui par leurs travaux, leurs libéralités ou les services rendus au Centre ou aux Organisations internationales non-gouvernementales, se sont signalés à l'attention du monde international.

Les membres du Comité de Patronage sont choisis par le Comité de Direction.

ARTICLE X. — *Commissions spéciales.*

Le Comité de Direction est aidé dans sa tâche par des Commissions dont il choisit les membres parmi les personnes de tout pays qui ont fait des questions de relations internationales une étude spéciale. Les Commissions délibèrent soit en conférence, soit par correspondance sur toutes les questions dont elles sont saisies par le Comité de Direction.

Les rapports ou vœux des Commissions spéciales sont communiqués au Comité de Direction et, si le Comité le décide, par celui-ci à l'Assemblée générale. Le Comité de Direction prendra, s'il le juge opportun, les mesures nécessaires en vue de la réalisation des vœux émis par les Commissions ou de la mise en œuvre de leurs recommandations.

The Executive Council shall be elected by the General Assembly from among its members. Its members may send substitutes to meetings and delegate their powers to another person chosen by them.

It shall meet at least once a year.

A quorum is constituted by one third of its members present or represented and its decisions shall be valid if approved by the majority of its members present or represented. The President shall have a casting vote.

The Executive Council shall have all powers of management, administration and disposition of assets, subject to the limitation of the General Assembly. It may delegate all or part of its powers to the Secretaries-General, either jointly or separately. In regard to day-to-day administration and relations with public services and banks, the Secretaries-General may delegate their powers on their own responsibility.

ARTICLE IX. — *Committee of Patronage.*

A Committee of Patronage shall be set up, composed of the heads of States, Departments and Councils, established Institutions or Foundations in all countries, together with individuals or bodies who, either by their work, donations or services rendered to the Centre or to international non-governmental Organizations, have drawn the attention of the international world to themselves.

The members of this Committee of Patronage shall be designated by the Executive Council.

ARTICLE X. — *Special Commissions.*

The Council shall be assisted in its work by commissions whose members shall be chosen from among individuals of all countries who have made a special study of the problems of international relations. The commissions shall carry out their work either at meetings or by correspondence on all matters which are referred to them by the Council.

The reports or wishes of the Special Commissions shall be communicated to the Council and, if the Council so decides, by the Council to the General Assembly. The Council shall take, if it is thought opportune, the necessary measures for the realization of the conclusions of the commissions or to put their recommendations into operation.

**Titre IV. — Ressources.**

ARTICLE XI. — *Moyens financiers.*

Les moyens financiers dont dispose l'organisation sont :

- 1) les rémunérations à percevoir pour les services prestés par le Centre;
- 2) les abonnements ou ventes de publications;
- 3) les contributions des membres et associés fixées annuellement par le Comité de Direction, étant entendu que la responsabilité de ceux-ci ne pourra jamais être engagée au delà de cette contribution;
- 4) les dons et les legs;
- 5) les subsides des organisations internationales, des autorités publiques et des institutions publiques ou privées.

Titre V. — Modification des statuts.  
Dissolution.

ARTICLE XII. — *Revision des Statuts.*

Les présents statuts peuvent être révisés en tout temps par une Assemblée générale extraordinaire des membres, convoquée à l'initiative du Comité de Direction ou à la demande d'un quart des membres. L'Assemblée générale extraordinaire n'est valablement constituée que si les trois quarts au moins des membres y sont présents ou représentés.

Les résolutions de modification des statuts doivent être admises par la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

ARTICLE XIII. — *Dissolution. Liquidation.*

En cas de dissolution et liquidation de l'organisation, l'Assemblée générale décidera à la majorité à quelle institution son actif sera transféré, à défaut de quoi, cet actif sera dévolu à l'Organisation des Nations-Unies.

**Section IV. — Resources.**

ARTICLE XI. — *Financial Resources.*

The financial resources of which the organization disposes are :

- 1) amounts charged for services rendered by the organization;
- 2) subscriptions or sale of publications;
- 3) the contribution of the Members and Associates, fixed each year by the Executive Council, it being understood that their responsibility shall never be engaged beyond this contribution ;
- 4) donations and legacies ;
- 5) subsidies from international organizations, public authorities and public or private institutions.

Section V. — Modification of the Statutes.  
Dissolution.

ARTICLE XII. — *Revision of the Statutes.*

The present statutes may be revised at any time by an extraordinary General Assembly of Members, convened *upon* the initiative of the Executive Council or at the request of one quarter of the Members. The extraordinary General Assembly shall be validly constituted only if at least three-quarters of the Members are present or represented.

Resolutions for the modification of the statutes must be accepted by a majority of two-thirds of the Members present or represented.

ARTICLE XIII. — *Dissolution. Winding up.*

If the organization is to be dissolved or wound up, the General Assembly shall decide by a simple majority to what institution its assets shall be transferred, while in default of such decision, they shall be transferred to the United Nations Organization.



# List of International Organizations

established in order of dates of foundation (2<sup>d</sup> part)

## Liste des Organisations Internationales

selon l'ordre chronologique de constitution (2<sup>e</sup> partie)

In our February 1950 Bulletin we published a first list of 166 governmental and non-governmental International Organizations, founded between 1837 and 1899, the former date being that of the foundation of the first International Organization.

In the present Bulletin we continue the publication of that list, and shall pursue it in future issues. Such a list appears to us to be of primary importance in the study of the development and evolution of International life. It will, we hope, enable the work of International Organizations which have ceased to function, to be referred to, prior to the foundation of new ones. With a view to facilitating this latter study, we propose publishing, after this list in order of dates of foundation, a list of defunct International Organizations, in order of their subject matter. The U.I.A. has fairly detailed information upon each of them, which is at the disposal of all who should wish to consult it.

We remind our readers that a statistical and chronological table, established in order of branches of activities, of 1503 International Organizations founded between 1837 and 1949, accompanied by a general analysis, was published in our December 1949 Bulletin.

Nous avons publié, dans notre Bulletin de février 1950, une première liste de 166 organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales fondées entre 1837, date de constitution de la première association internationale, et 1899 inclus.

Dans le présent Bulletin, nous continuons la publication de cette liste, qui se poursuivra dans des numéros ultérieurs. Un tel inventaire nous a paru important pour l'étude du développement et de l'évolution de la vie internationale. Il permettra également, espérons-nous, de se référer, avant la constitution de nouvelles organisations internationales, aux travaux de celles qui ont, à présent, cessé leurs activités. Afin de faciliter cette recherche des essais accomplis dans le passé, nous nous proposons de publier, à la fin de cette liste par date de constitution, une liste par ordre de matière des organisations internationales « défuntes ». L'U.A.I. possède sur chacune d'elles des renseignements plus ou moins détaillés, qui sont à la disposition de tous ceux qui le désirent.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un tableau statistique et chronologique, par branches d'activités, de 1503 organisations internationales fondées entre 1837 et 1949, accompagné d'un commentaire, a paru dans notre Bulletin de décembre 1949.

1900	001	1900-05-25	Boston	284.95
<i>Internacia Ligo.</i>		Congrès International des Unitariens et du Christianisme libéral (International Congress of Free Christian and other religious liberals).		
1900	001(062)	1900-05-25	Boston	284.95
Cosmopolitan Correspondence Club.		Association Internationale pour le Christianisme libéral et la Liberté religieuse (International Association for liberal Christianity and Religions Freedom).		
1900-04-14	796.6			
Union Cycliste Internationale (International Cyclists' Union).				

(En italiques, les organisations gouvernementales — *In italics, the governmental organizations.*)

1900-06-21	Paris	333.32(062)	1901	Zurich	38(07)
Comité Permanent des Congrès Internationaux des Habitations à bon marché.			Société Internationale pour l'enseignement commercial (International society for business education). Reconstituée le 25 septembre 1926,		
1000-07	Paris	634.8	1901-01-17		4.089
Commission Internationale permanente de viticulture.			Délégation pour l'adoption d'une Langue universelle internationale.		
1901-07	Paris	77:5	1901-07-28	Paris	351.83
Commission permanente des Congrès internationaux de Photographie Scientifique et appliquée.			Association Internationale pour la protection Légale des Travailleurs (International Association for Labour législation). Devenue en 1925, par fusion, l'Association internationale pour le Progrès social.		
1900-07-21	Paris	663.2	1901-08-8	Genève	58(063)
Comité International du Commerce des Vins, Cidres, Spiritueux et Liqueurs.			Association Internationale des Botanistes.		
1900-07-23	Paris	614.84	1901-08-23	Copenhague	331.88(062)
Conseil International des Sapeurs-Pompiers.			Secrétariat International des Fédérations Syndicales Nationales.		
1900-07-26/28	Paris	61(05)	1902		179.4(062)
Association Internationale de la Presse Médicale (International Association of Medical Press).			Union Internationale contre la Vivisection.		
1900-08-4/12	Paris	387(062)	1902	Milan	656.2
Association Internationale de la Marine.			<i>Comité International des transports par chemins de fer (International Railway Transport Committee)</i> .		
1900-08-5	Paris	1(063)	1902-01	Mexico	614(7/8)
Comité permanent des Congrès internationaux de Philosophie.			<i>Bureau Sanitaire Pan-Américain (Pan-American Sanitary Bureau)</i> .		
1900-08-8/14	Paris	616.314	1902-02-14	Washington	342.83
Fédération Dentaire Internationale.			The International Woman Suffrage Alliance, named since 1926 International Alliance of Women for Suffrage and Equal Citizenship. Actually : International Alliance of Women, Equal Rights, Equal Responsibilities.		
1900-08-18/21	Paris	341.27.7	1902-04-5	Bruxelles	341.27.156:664.1
Commission internationale pour la révision décennale de la nomenclature des causes de décès.			<i>Union Sucrière</i> .		
1900-09-3	Paris	53.524	1902-06-30	Dusseldorf	656.6
Commission Internationale de Photometric.			<i>Association Internationale Permanente des Congrès de Navigation (Permanent International Association of Navigation Congress)</i> .		
1900-09-7	Paris	331.88:38(062)	1902-07-22	Copenhague	341.29:551.46
Fédération Internationale des Employés.			<i>Conseil permanent international pour l'exploration de la mer (International Council for Exploration of the Sea)</i> .		
1900-09-10/13	Paris	6.081	1902-03-5	Boom	284.81(062)
Union Internationale des Associations d'Inventeurs et d'Artistes Industriels.			Union Internationale des Anciens Catholiques.		
1901	Dusseldorf	331.88:677			
Fédération Internationale des Syndicats chrétiens du textile (International Federation of Christian Textile Trade Unions).					
1901	Mayence	655.1			
Société Internationale Gutenberg (International Gutenberg Society).					

1902-09.15	Bruxelles	341.27.7.15	1904	Berne	74(07)
Secrétariat international pour l'unification des Pharmacopées.			Fédération Internationale de l'Enseignement du Dessin, devenue en 1936 : la Fédération Internationale pour l'enseignement du dessin et des arts appliqués à l'Industrie.		
1902-10-23/26	Berlin	616.995	1904	Liège	615.82
Association Internationale contre la Tuberculose.			Association Internationale des Médecins Mécano-thérapeutes.		
1903	Paris	331.88:667.23(062)	1904	Londres	611.82
Fédération ouvrière internationale des Teinturiers-Dégraisseurs.			Commission Centrale pour les Recherches du Cerveau.		
1903	Paris	4.07	1904-02-23	Brunswick	331.88:625.8
Société d'Echange International des Enfants et des Jeunes Gens.			Fédération Internationale des Pavés.		
1903	Paris	3	1904-05-9/11	Paris	331.88:78
Société Internationale de la Science Sociale.			Confédération Internationale des Musiciens.		
1903	Zurich	331.88:693.1	1904-05-21	Paris	796.33
Secrétariat International des Travailleurs de la pierre.			Fédération Internationale de Football Association (Football Association International Federation).		
1903-01-1		366.1	1904-05-25	Zurich	677.2
Bureau International des Relations Maçonniques.			Fédération Internationale des Associations de Filateurs et Fabricants de Coton (International Federation of Master Cotton Spinners' and Manufacturers' Associations).		
1903-04-4	Berlin	331.88:674.1	1904-05-25 28	Cologne	4.07
Fédération Internationale des Charpentiers.			Bureau International de Renseignements à l'usage des Professeurs de Langues vivantes.		
1903-05-23	Berlin	331.88:693.2	1904-06-20	Hombourg	796.7
Fédération Internationale des Maçons.			Fédération Internationale d'Automobile (International Automobile Federation).		
1903-06	Londres	612(072)	1904-06-21	Amsterdam	149.918
Laboratoire International de Physiologie du Mont-Rosé.			Centre International de la Fédération des Sociétés Théosophiques d'Europe.		
1903-07-24	Strasbourg	341.29:551.22	1904-08-1	Paris	61(07)
Association Internationale de sismologie.			Association Internationale de Perfectionnement Scientifique et d'Enseignement Médical Complémentaire.		
1903-9	Bruxelles	637.1	1904-08-13	Amsterdam	331.88:674(062)
Fédération Internationale de Laiterie (International Dairy Federation).			Union Internationale des Ouvriers du Bois (International Union of Woodworkers).		
1903-09	Southport	5515	1904-08-14	Amsterdam	331.88:669(062)
Commission Solaire Internationale.			Fédération Internationale des Métallurgistes (International Metal Workers Federation).		
1903-09-2/3	Stuttgart	321.91(062)			
Institut International des Classes Moyennes (International Institute of the Middle Classes).					
1903-09-4	Nuremberg	371.7			
Comité permanent des Congrès internationaux d'hygiène scolaire.					
1904	Allemagne	331.88:625.82(062)			
Fédération Internationale des ouvriers employés à la construction des routes.					

1904-11-8	Paris	613.5	1905-06-21	Paris	63(213)
Commission permanente des Congrès internationaux d'Hygiène de l'Habitation.			Association Scientifique Internationale d'Agriculture des pays chauds (International Scientific Association for Agriculture in Tropical countries).		
1904-12-22	Paris	"96.72	1905-07	Londres	286(062)
Fédération Internationale des clubs motocyclistes (International Motocycling Union).			Alliance Baptiste Universelle (Baptist World Alliance).		
1905		229.8	1905-07-3	Liège	352.075.33
International Society of the Apocrypha.			Bureau permanent international des Secrétaires communaux.		
1905		665.85	1905-07-19	Liège	77
Comité International du Carbone et de l'Acétylène.			Institut International de Photographie.		
1905	Athènes	9.026	1905-08	Boulogne/Mer	4.089.2
Congrès International d'Archéologie.			Office Central Esperantiste.		
1905	Berlin	331.88:666.5	1905-08-8	Liège	334.7
Fédération Internationale des Porcelainiers.			Bureau International permanent d'études et de Statistiques mutualistes et Fédération internationale de la Mutualité libre.		
1905	Chicago	001	1905-08-10	Genève	611(063)
Rotary International (International Rotary).			Comité central permanent des Congrès Fédératifs Internationaux des Anatomistes.		
1905	Copenhague	656.61	1905-08-23	Liège	091
Conférence Maritime internationale et de la Baltique (The Baltic and International Maritime Conference).			Commission internationale permanente pour la Reproduction des Manuscrits, des Médailles et des Sceaux.		
1905	Oxford	52.37	1905-08-31		016:3(062)
Union Internationale pour la Coopération dans les Recherches Solaires.			Institut International de Bibliographie Sociale.		
1905	Paris	615.83	1905-09	Liège	371.398
Société Internationale de Médecine Physique.			Commission Internationale des Congrès d'éducation familiale (International Committee of the Congresses on Family Education).		
1905	Stuttgart	331.88:698	1905-09	Liège	665.5
Secrétariat International des peintres et professions similaires.			Commission Internationale du Pétrole.		
1905-05-23	Paris	331.88:671.152(062)	1905-09	Liège	159.9.37
Alliance Universelle des ouvriers diamantaires (Universal Alliance of Diamond Workers).			Comité International de Psychologie pédagogique.		
1905-06-7	Rome	63.311	1905-09	Liège	372.063
<i>Institut International d'Agriculture.</i>			Bureau International des Fédérations d'Instituteurs.		
1905-06-10	Liège	63.65	1905-09	Liège	38
Fédération Internationale d'Aviculture.			Comité permanent des Congrès Internationaux des Chambres de commerce et des Associations commerciales et industrielles.		
1905-06-22	Allemagne	575			
Société Internationale pour l'Hygiène de la Race.					

1905-09	Liège	44/062	1906		331.88:677(062)
Fédération Internationale pour l'Extension et la Culture de la Langue française.			Federation Internationale des Associations d'Ouvriers du Textile (International Federation of Textile Workers Associations).		
1905-09	Mons	572	1906	Berlin	178
Bureau International d'Ethnographie.			Ligue Internationale contre l'abus des boissons spiritueuses.		
1905-09-8	Budapest	619	1906	Dresde	331.88:685.1(062)
Commission permanente des congrès internationaux de Médecine Vétérinaire (Permanent Committee for International Veterinary Congresses).			Association Internationale de la Sellerie.		
1905-09-11	Budapest	178.656.2	1906	Genève	4.089.2:34
Association Internationale des Abstinents du personnel du chemin de fer.			Association Internationale des Juristes Espérantistes.		
1905-09-15	Liège	7(062)	1906	Genève	4.089.2
Institut International d'Art Public.			Association Scientifique Internationale Espérantiste.		
1905-09-15	Liège	69(062)	1906	Genève	4.089.2:61
Commission permanente des Congrès internationaux du Bâtiment et des Travaux Publics, devenue en 1908 Fédération internationale du Bâtiment et des Travaux Publics.			Association Espérantiste des Médecins.		
1905-09-25	Bruxelles	617	1906	Limoges	331.88.666.3
Société Internationale de Chirurgie (International Society of Surgery).			Fédération Internationale de la Céramique.		
1905-09-29	Liège	63(07)	1906	Wiesbaden	4.07(062)
Commission Internationale de renseignement agricole.			Mezzofantibund.		
1905-09-30/10-03	Liège	347.965	1906-03-19	Paris	631(5)
Association Internationale des Avocats.			Association Scientifique Internationale d'Agronomie Coloniale.		
1905-10-14	<i>Washington</i>	341.27.7	1906-04-25	Monaco	551.46
<i>Pan American Sanitary Union.</i>			Institut océanographique.		
1905-10-14	Paris	797.5	1906-05	Washington	61(074)
Fédération Aéronautique Internationale.			International Association of Medical Museums (Association internationale de Musées Médicaux).		
1905-11-22	Paris	628(062)	1906-06-9/14	Milan	613.6
Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux (General Association of Health Experts and Municipal Technicians).			Commission Internationale Permanente pour l'Étude des Maladies Professionnelles.		
1906		797.14	1906-06-26/27	Londres	621.3
Union, Internationale des Courses de Yacht (International Yacht Racing Union).			Commission Electro-technique Internationale (International Electrotechnical Commission).		
1906		178(062)	1906-08-28	Genève	4.089.2
Ordre Indépendant des Bons Templiers (Independent Order of Good Templars).			Comité permanent des congrès d'espéranto.		
			1906-09	<i>San José da Costa-Rica</i>	341.1
				<i>Central American Pedagogical Institute.</i>	
			1900-09	<i>San José da Costa Rica</i>	341.1
				<i>International Central American Bureau.</i>	

1906-09-23 Milan 334.7(062)  
Fédération Internationale de la Mutualité.

1906-09-26/30 Milan 616.89  
Institut International pour l'Etude des Causes  
des Maladies Mentales et leur Prophylaxie.

1906-11-3 Berlin 341.28.17  
*Union radiotélégraphique universelle.*

1907 799.3  
Union Internationale des Fédérations et Asso-  
ciations nationales de tir. (Dissoute en 1915)  
rétablie en 1921 sous le nom d'Union inter-  
nationale de Tir (International Shooting  
Union).

1907 331.88  
Fédération Internationale des ouvriers de la  
chaussure et du cuir (International Bootshoe  
operatives and Leather Worker's Federation).

1907 4.089.2(062)  
Institut International d'Espéranto.

1907 479.2.7  
Société Internationale de Dialectologie Romane.

1907 Madison 378  
Association of Cosmopolitan Clubs.

1907 Stuttgart 331.88:62(062)  
Fédération Internationale des Ouvriers de Fa-  
brique (Factory Workers' International Orga-  
nization).

1907-01-7 Darmstadt 334.6:63(062)  
Confédération Internationale des Sociétés Co-  
opératives Agricoles.

1907-06 Bruxelles 061 100)  
Office Central des Institutions Internationales,  
devenu en 1910 l'Union des Associations In-  
ternationales.

1907-06-15 La Haye 341.1  
*Cour Internationale des Prises.*

1907-06-24/25 Anvers 002:63.92(062)  
Office International de Documentation pour la  
Pêche.

1907-06-30 Nuremberg 331.88:686.1  
Fédération Internationale des Relieurs (Inter-  
national Bookbinders Union).

1907-07-31 Stockholm 178:656.2  
Fédération internationale des Sociétés antialcoo-  
liques des agents de chemins de fer.

1907-08 Stuttgart 35.08  
Fédération Internationale du Personnel des  
Services Publics (International Federation of  
Employees in Public Services). Devenue par  
fusion en 1935 la Confédération internatio-  
nale des federations de fonctionnaires et du per-  
sonnel des Services Publics.

1907-08-1 Stockholm 178(063)  
Bureau International contre l'Alcoolisme (In-  
ternational Bureau against Alcoholism).

1907-08-6/7 Paris 616.31  
Association Stomatologique Internationale.

1907-08-15 Nancy 792  
Fédération Internationale des Sociétés Théâtra-  
les d'Amateurs.

1907-08-16/17 Stuttgart 331.88:685.3  
Union Internationale des Cordonniers.

1907-08-22 Genève 351.773(0621  
Société Universelle de la Croix-Blanche.

1907-08-24/25 Stuttgart 331.88:664.61(062)  
Union Internationale des Boulangers, Confi-  
seurs et Métiers Similaires.

1907-08-26/27 Stuttgart 331.88:687.3  
Fédération Internationale des Coiffeurs.

1907-09 Bruxelles 002:91(98 + 991(062)  
Institut Polaire International.

1907-10-7 La Haye 341.64  
*Cour de justice arbitrale.*

1907-09 Paris 55.  
Commission du Réseau météorologique mondi.

1907-09 Paris 5515(26)  
Commission Internationale de Météorologie  
Maritime.

1907-10-28 Paris 362.  
Bureau International d'Informations et d'Etudes  
sur l'Assistance aux Etrangers.

1907-11-16 Bruxelles 362.71(06)  
Union Internationale pour la Protection de  
l'Enfance du Premier Age.

1907-12-9	Rome	341.27.7	1908	Lille	347.249
Office International d'Hygiène publique.			Association du Congrès de la Propriété Minière du Travail, de l'Hygiène et de la Sécurité dans les Mines.		
1907-12-20	Washington	341.1	1908	Londres	337.1(063)
Central American Court of Justice.			Comité International du Congrès International du Libre Echange.		
1908		796.35	1908	Ostende	796.5
Ligue Internationale de Hockey sur glace (International Ice Hockey Federation).			Fédération autonautique internationale.		
1908		796.95	1908	Rome	640.241
Fédération Internationale de Natation Amateur (International Amateur Swimming Federation).			Fédération Universelle des Sociétés d'Hôteliers.		
1908		929	1908	Vienne	07:172.4
Convention Internationale d'Héraldique.			Union Internationale de la Presse pour la Paix.		
1908		372(062)	1908	Santiago	5(7/8)
Ligue Internationale pour l'Education Rationnelle de l'Enfance.			Congrès Scientifique Panaméricain (Pan American Scientific Congress).		
1908		4.089.2	1908-02-28	Bruxelles	002:63.91(062)
Association Internationale des Instituteurs Espérantistes.			Office International de Documentation pour la Chasse,		
1908		61(213)	1908-04	Catane	001/062
Société Internationale de Médecine Tropicale (International Society of Tropical Medicine).			Société Internationale des Intellectuels.		
1908		001(062)	1908-04-11	Rome	51(063)
Welt Verenigung Kosmopolit.			Association Internationale des Mathématiciens (International Association of Mathematicians).		
1908		4.089.2:8	1908-05-18	Bruxelles	002:629.13:062)
Association Espérantiste Universelle. Réorganisée en 1932.			Office International de Documentation Aéronautique.		
1908	Adyar	149.918(062)	1908-05-20	Berlin	331.88:640.024(062)
The Independent Theosophical League.			Union Internationale des Travailleurs d'Hôtels, Restaurants et Cafés. (International Union of Hotel, Restaurant and Bar Workers).		
1908	Dresde	4.089.2	1908-05-23	Berlin	616.994.6
Société Internationale des Libres Penseurs Espérantistes.			Association Internationale pour l'Etude du Cancer.		
1908	Dresde	4.089.2	1908-07-22	Berlin	793.3
Union Internationale des Espérantistes Végétariens.			Union Internationale des Sociétés de Maîtres de Danse.		
1908	Francfort s/Mein	17(062)	1908-08-18	Dresde	613.261
Ordre International pour l'Ethique et la Culture morale.			Union Végétarienne Internationale.		
1908	Fribourg	376.3	1908-08-28	Paris	331.88:666
Fédération Internationale de l'Enseignement Ménager (International Federation for Home Economies).			Secrétariat International des Ouvriers du Verre.		

à suivre - to be continued

## Publications reçues - Publications received

### Rapports de congrès et d'activité

#### Reports of congresses and activities

**Bureau International du Travail.** — *Quatrième rapport de l'Organisation internationale du Travail aux Nations-Unies.* 1950. 373 p. Genève.

Le présent rapport couvre la période comprise entre mars 1949 et mars 1950. Il donne un aperçu de l'activité intense déployée par l'O.I.T. ou par d'autres organisations travaillant en collaboration avec elle pour résoudre les problèmes de compétence. Il donne également les grandes lignes de ce que projette de faire l'O.I.T. et des vœux qu'elle forme à propos des problèmes les plus importants de l'heure.

**Confédération Internationale des Syndicats Libres.** — *Pour le Pain, la Paix et la Liberté.*

*Décisions du 1<sup>er</sup> Congrès mondial de la C.I.S.L. Londres. Novembre-décembre 1949.* 1 vol. 32 p. s. d. 24, rue du Lombard, Bruxelles.

Contient un aperçu sur la tâche du C.I.S.L., ses statuts, ses revendications économiques et sociales, ses organisations régionales et ses relations avec les autres organisations, ses secrétariats professionnels internationaux et les résolutions spéciales prises par le Congrès de Londres. En appendice la liste des organisations affiliées et des secrétariats professionnels.

**Conseil Permanent International pour l'Exploration de la Mer.** — (Charlottenlund Slot, Danemark). *Rapports et Procès verbaux, des Reunions.* Vol. CXXVI. Prix Kr. 20,00. Juillet 1950. Ce volume contient le rapport Atlantique, rapport de la réunion des experts tenue à Biarritz en avril 1948 et consacrée à l'étude de la biologie des Clupéidés (le bareng excepté). - Vol. CXXVII. Prix Kr. 12,00. Mai 1950. La première partie se compose de procès verbaux de la réunion d'octobre 1949 et la deuxième du rapport administratif pour l'année 1948.

**International Council of Scientific Unions.** — (Gonville and Caius Collège, Cambridge.) *A description of the I.C.S.U.* 1950. 157 p.

A description of the Council, of its Commissions, and of its affiliated Scientific Unions and Commissions with some account of their history and scientific activities.

**Union Internationale du Cinéma Amateur.** — *IX<sup>o</sup> Congrès et XII<sup>e</sup> Concours international du Film Amateur.* Mondorf Etat. Luxembourg. 1950. 54 p.

A l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire du premier Congrès du Cinéma Amateur International, l'Unica a publié un historique dû à son secrétaire général, M. Jean Borel. Celui-ci a paru dans la brochure-programme du congrès qui s'est tenu du 20 au 27 avril 1950 à Mondorf. L'Unica groupe aujourd'hui des associations de cinéastes amateurs de 20 pays différents.

**World Power Conférence.** — 1201-2. Grand Buildings, Trafalgar Square, London. W.C.2.) *Minutes of the Meeting of the International Executive Council,* held in London in July 1950. 44 p.

**Union O.S.E.** — *Rapport général d'Activité* du 1<sup>er</sup> janvier 1949 au 1<sup>er</sup> juillet 1950. Soumis à la Conférence mondiale O.S.E. des 6-8 août 1950 à Paris (2bis, avenue de Villars, Pan? VII<sup>e</sup>). 46 p. miméogr.

**Alliance Israélite Universelle.** — *Ses activités d'avril 1948 à avril 1950.* Dans les Cahiers de l'A.T.S. (45, rue de la Bruyère. Paris IX<sup>e</sup>.) N<sup>o</sup> 42-43 avril-mai 1950. 68 p.

**World's Young Women's Christian Association.** — *Report of the Work of the Executive Committee.* May 1st, 1949 to April 30th. 1950. (37, quai Wilson, Geneva). 24 p.

**Apostolatus Maris. Internationale Concilium.** — *1950 Interim Report. Rome Congress.* The theme of the congress was « Catholic action in the maritime world ». Apostolatus Maris Magazine. Vol. XXIV, n<sup>o</sup> 183. October 1950. 14 p.

### Divers - Various

**Nations-Unies. Département des Affaires Economiques.** — (Lake Success, New-York). *Les mouvements internationaux de capitaux*

*entre les deux guerres.* 79 p. ST/EC A 2 octobre 1949. N<sup>o</sup> de vente : 1949.11.D.2.



- Unesco.** — *Etudes à l'Étranger*. T. II - Répertoire International des Bourses et Échanges. Supplément au t. II. Cours de vacances. Unesco. 19. avenue Kléber, Paris 16° 1949. Ce deuxième tome qui couvre l'année 49-50 publie les résultats d'une deuxième enquête mondiale sur les bourses et autres possibilités d'études offertes à l'étranger pour les années 49-50, 50-51, 51-52. Il contient des renseignements sur les programmes destinés à faciliter les échanges de professeurs, de travailleurs et de jeunes «ens.
- Id. — *International Directory of Adult Education*. Unesco ED/69. 373 p. This is a draft edition. It will be replaced, in August 1951, by a definitive printing. The first part describes international governmental organizations; the second, non-governmental organizations; the third, national movements, the countries being arranged alphabetically. All entries in the third part cannot be ordered on the same pattern. For each country there is an introductory statement; then a section on organizations and agencies (which gives addresses wherever possible, but often describes a type of organization or activity or even technique, so that no definite address can be given); next, a list of addresses, and finally a bibliography. To draw together the strands of the earlier part of the book Appendices were needed. The first is a cross-index by topic, allowing for certain freedom and ornament which the third, a detailed, traditional type of index, does not. The second resembles the first index — gathering all bibliographical references scattered through the book and thus serving as a guide to current reading matter produced by or about the movements described.
- Id. — *L'Éducation des Adultes*. Tendances et réalisations actuelles. Collection : Problèmes d'Éducation, vol. II 160 p. Unesco, 1950.
- Id. — *Adult Education : current trends and practices*. Problems in Education. 148 p. Unesco. Paris. This volume serves to complement two other publications, the report of the Elsinore Conference on adult education, already in print, and the international Directory of Adult Education, to be published shortly. As a group, the three books mark an effort to map out the state of adult education in the mid-twentieth century.
- Id. — *L'Éducation de Base* : description et programme. Collect. : Monographies sur l'éducation de base. 99 p. Unesco, Paris. 1950.
- Id. — Documents spéciaux d'éducation : *La protection et le développement des arts populaires* : rapport d'une réunion d'experts. Octobre 1949. 51 p. — *Données statistiques sur l'analphabétisme* d'après les statistiques nationales existantes. 24 p.
- Id. — *Les Coopératives et l'Éducation de base*, par Maurice Colombain. Collection : Monographies sur l'Éducation de base. 1950. 186 p. La coopérative n'offre pas seulement des avantages économiques, elle est aussi une école sociale vivante. D'où l'intérêt de cette monographie établie par M. Colombain avec l'aide de l'O.I.T.
- Unesco et Bureau International d'Éducation.** — *L'Enseignement des Travaux manuels dans les Ecoles secondaires*. D'après les données fournies par les Ministères de l'Instruction publique. Genève, Publication n° 122, 1950. 162 p. Fr. s. 4,—.
- Des 47 pays ayant répondu à cette enquête, 38 ont inscrit cette branche dans leurs programmes secondaires, ce qui montre la tendance générale d'étendre à l'adolescence le bénéfice éducatif des activités pratiques. Le volume d'éducation comparée où sont reproduits les résultats de cette recherche contient des informations sur le caractère obligatoire ou facultatif de cet enseignement, le nombre d'heures hebdomadaires que l'on y consacre dans les diverses sections et cycles de l'enseignement secondaire, les buts éducatifs et d'utilité pratique assignés aux travaux manuels par les autorités scolaires, le contenu sommaire des programmes des écoles secondaires de garçons et de jeunes filles; les méthodes recommandées ou imposées, l'organisation matérielle, les locaux et les fournitures, la destination des objets confectionnés, les expositions, locales ou nationales, etc.
- Id. — *L'Initiation mathématique à l'École primaire*. D'après les données fournies par les Ministères de l'Instruction publique. Genève, Publication n° 120, 1950. 272 p. Fr. s. 6,—.
- Parmi les principales questions traitées dans cette publication, nous relevons la place faite à l'initiation mathématique dans les horaires et l'importance qui lui est accordée dans les examens de passage; les buts qui lui sont assignés (acquisition d'une technique et de connaissances, formations d'habitudes de travail, adoption d'une attitude d'esprit, éveil de l'intérêt et éducation générale, etc.). L'occasion est offerte au lecteur de cette étude de formuler d'utiles comparaisons entre les programmes d'initiation mathématique en vigueur dans 47 pays. Il en est de même en ce qui concerne les principes didactiques le plus généralement appliqués. Un chapitre est consacré aux expériences ou études en cours en vue d'une amélioration de rendement.
- Consejo Interamericano de Comercio Y Produccion.** — Dr Bernardo Supervielle Saavedra : *El Pase* (« Report »). 135 p. Cuadernos Comerciales del Consejo, n° 12, Montevideo, 1950. — Estudio presentado por la Delegación Uruguaya, a la Tercera Conferencia Continental de Boisas de Valores, celebrada en Santos, Brasil, en abril de 1950.
- Id. — *Nutricion y abonado de las plantas economicas* (II parte). Informe del Dr C. E. Beauchamp para la Comision Ejecutiva. — Cuestiones Agrícolas 6° Fascicule. 1950. 49 p.

- Les Parties Contractantes à l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce et Commission Intérimaire de l'Organisation Internationale du Commerce. — (Genève.) *Les restrictions quantitatives appliquées dans un but de protection ou à d'autres fins d'ordre commercial.* Juillet 1950. 19 p.
- Id. — *Liberalization del Comercio Mundial.* Segundo informe sobre et funcionamiento del acuerdo general de aranceles aduaneros y comercio. Tradnracion realizado por el Secretariado General del Consejo Interamericano de Comercio y Produccion. Junio 1950. 30 p.
- World's Young Women's Christian Association. — (37, quai Wilson, Geneva.) *Women's Work - What is it worth?* by Marion V. Royce. 1950. 51 p.  
A discussion pamphlet on equal pay for equal work and related questions.
- Id. — *Half of Life or all of it*, by Winifred A. Galbraith. An introduction to Bible study. 1950. 46 p.
- Conseil Permanent International pour l'Exploration de la Mer. — *Bulletin hydrographique pour les années 1940-1946.* Prix Kr. 30,00. 1950, in 4°, 190 p. Charlottenlund Slot, Dänemark.  
The present volume of the Bulletin Hydrographique contains hydrographie observations from the years 1940-1946 and, in an appendix, hitherto unpublished data from the years 1936-1940. It contains also charts of the routes and hydrographie stations and lists of the routes and of research vessels, lightships and permanent stations.
- Id. — *Bulletin statistique des pêches maritimes des pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe.* Vol. XXXI, pour les années 1945-1946. rédigé par Nils Rosén. Prix Kr. 8,00. Juillet 1950, 61 p.
- Carnegie Endowment for International Peace. (405, West 117th Street, New York 27, N.Y.I. — *Issues before the Fifth General Assembly.* (International Conciliation. September 1950. N° 463).
- Handelns Arbetsgivareorganisation. — (Birger Jarlsgatan, 53, Stockholm ). Styrelse oc Revisionsberättelser för Verkamhetsåret. 1 Juli 1949-30 Juni 1950. Stockholm. 175 p.
- National Peace Council. — (144, Southampton Row, London, W.C. 1.) *The Korean Crisis*, by Sydney D. Bailey. 43 p.
- Comité Belge du Mouvement Européen.** — (21, rue de Spa, Bruxelles.) *Union Européenne Un essai d'orientation*, par Jean Valley. 1950. 15 p.
- Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge. (21, rue Montoyer, Bruxelles.) — *Les Parcs nationaux du Congo-Belge.* 1949, 76 p. ill.
- Les Institutions Internationales pour l'Unité du Monde*, par Henri Cochaux. XXXI<sup>e</sup> Semaine sociale wallonne. 1949. 27 p. 127, rue de la Loi, Bruxelles. — Rapport présenté à la semaine sociale du Mouvement ouvrier chrétien, de 1949.
- La situation alimentaire dans le monde*, en fonction de la position des principales matières premières alimentaires, par M. Oscar Bos-saert. 47 p. (Supplément au Bulletin « Vita » du 30 juillet 1950.) — Conférence tenue au VIII<sup>e</sup> Congrès international des Industrie agricoles à Bruxelles en juillet 1950.
- L'Instituto « Agostino Chigi » del Sovrano militare Ordine di Malta e la lotta, contra la lebbra nell' Africa. Orientale Italiana (1937-1941).* par Gen. Prof. Cesare Baduel. Roma 1950. 106 p.
- Constitutions of Nations*, by Amos J. Peaslee. The Rumford Press, Concord, New Hampshire, U.S.A., 1950, 3 volumes of more than 800 pages each.  
This work is the first compilation ever published in the English language of all of the national constitutions of the world.  
As Dr Ivan Kerno, Assistant Secretary-General in charge of the Legal Department of the United Nations wrote in his introduction : « Mr. Peaslee's *Constitutions of Nations* is a real contribution to this essential understanding of fundamental principles of government of the various countries, and is thus a welcome response to a real and vital need. A scholarly work of this character, presenting the texts of the constitutions of the nations of the world, not only makes available to a much wider audience these indispensable materials for the study of international and national constitution building, but also immeasurably lightens the research burden of those who must daily deal with the legal relations of states. Mr. Peaslee's publication should prove very useful to international and national statesmen, officials, lawyers, educators and students of international affairs.»  
The volumes contain, with of course details of National Constitutions (83), a general summary on International States, Forms of National governments, sources of Sovereign Power, Right, of the People, Legislative, Executive and Judicial Departments, Areas and Populations, and comparative tables.  
Concerning the list of Nations, the author explains

it as follows: «The two und a quarter billion human beings of the world are now organized into approximately eighty-three political entities which claim, and are accorded internationally for most purposes, sovereign national status.

The yardstick for measuring precisely what constitutes a «nation» is not easy to find. The list of nations obviously cannot be limited to the present members of the United Nations. Nor can the list be as inclusive as the memberships of the Universal Postal Union and of some other international bodies which sometimes include colonies, territories, and similar units.

The number of «pre-war states» was placed at seventy-three by a group of leading North American experts in international law in a publication issued in 1944 entitled «International Law in a publication issued in 1944 entitled «International Law of the Future». That list included Danzig, which has ceased to enjoy such a status. It also contained the three Baltic States -- Estonia, Latvia and Lithuania. The United States of America has not recognized the incorporation of those countries into the USSR but the constitutions of the Baltic States as they existed prior to their occupation by the USSR in August 1940 are no longer in fact operative and the States themselves are not included by the United Nations in the list of non-member States to which it circulates documents.

The experts\* prewar list of «states» did not include Andora, Bhutan, Burma, the Byelorussian SSR, Ceylon, Israel, Jordan, Korea, Lebanon, the Mongol Peoples Republic, Pakistan, the Philippines, Syria, or the Ukrainian SSR. All of those are now ranked as sovereign nations for the purposes of this compilation of Constitutions. Indonesia is not so ranked, at the time of our going to press; for although it has acquired some measure of independence, its full national status is still debatable, and it has, in any case not yet formulated any written national Constitution.

In the present rapidly changing world complete agreement as to any list of «nations» is not to be expected. There are borderline cases in this list and there would be, we believe, in any other list. Nor do we think it would be profitable for the purposes of this compilation to enter into detailed discussion of the distinction between *de facto* and *de jure* recognition, nor to discuss extensively the status of a «state» as sometimes distinguished from that of a «nation».

The list of «nation» dealt with in these volumes is offered as our best judgment of an appropriate list for this particular purpose and at this particular moment of going to press (June 1, 1949). Changes in the list would no doubt be required if publication were made even a few months later.»

*L'Organisation Internationale du Commerce.* — Série Internationale CCXXXI. Série Economique et Financière XXXVII, juin 1950, 11" 1347. 34 p.

Dans la série des «Notes et Etudes Documentaires», la *Documentation Française* vient de publier une étude d'ensemble sur l'Organisation Internationale du Commerce.

La plus grande partie est consacrée au rappel des principales étapes de cette organisation depuis la première guerre mondiale. Allant du Pacte de la S.D.N. en 1919 jusqu'à la Conférence d'Anney d'avril 1949, l'étude

esquisse avec concision et précision les travaux entrepris antérieurement par les gouvernements, les institutions internationales officielles et les organismes privés.

Elle présente ensuite un tableau des institutions internationales, gouvernementales et non gouvernementales, existant actuellement, susceptibles d'exercer une action directe ou indirecte sur l'organisation des échanges commerciaux et responsables à ce titre de la mise en œuvre des mesures adoptées lors des conférences.

Dans la partie relative aux organisations privées, l'étude cite à ce sujet, 9 organisations consultatives et 25 organisations ne possédant pas le statut consultatif.

#### *Foundations for world order (1).* —

The Social Science Foundation of the University of Denver, sponsor of *Foundation for World Order*, has since its establishment worked steadily to foster understanding of world-community problems. This book not only reflects that concern but commemorates an important anniversary, since September, 1946, marked for the Social Science Foundation its twentieth year of service.

This broad and challenging subject recommended itself as particularly appropriate at a time when the world was emerging from its second holocaust within a single generation, and when intelligent and public-spirited citizens everywhere were groping for new foundations on which to rebuild an orderly society.

The men who were asked to participate in this series are numbered among the world's leading authorities in their fields. The following papers, based on their anniversary addresses, are presented by the Social Science Foundation in the hope that they will serve as guideposts.

*The Historical and Political Foundations for World Order*, by Ernest Llewellyn Woodward, professor of modern history in Worcester College at Oxford University.

*The Scientific Foundations for World Order*, by G. Robert Oppenheimer, war-time director of Los Alamos Atomic Laboratory, director of the Institute for Advanced Study, Princeton.

*The Moral Foundations for World Order*, by Edward Hallett Carr, varied experience in government service, journalism, scholarship and teaching.

*The Economic Foundations for World Order*, by William E. Rappard, professor at the University of Geneva.

*The Constitutional Foundations for World Order*, by Robert Maynard Hutchins, chancellor of the University of Chicago.

*Dependent Peoples and World Order*, by Francis Bowes Sayre, formerly United States representative on the Trusteeship Council of the United Nations.

*National Power and World Order*, by Edward Mead Earle, formerly professor in the School of Economics and Politics at the Institute for Advanced Study in Princeton, war-time member of the Board of Analysis in the Office of Strategic Services.

The Social Science Foundation, in sponsoring this book, extends its invitation to the entire reading public to join in the search for a solution to the urgent problems bearing so directly upon our common destiny.

(1) *Foundations for World Order*. Social Science Foundation. University of Denver. The University of Denver Press. Denver 10, Colorado. 1949. 1 bind. vol. 174 p.

# Congrès annoncés - Forthcoming Congresses

061.3 (083.8)

## LISTE COMPLEMENTAIRE N° 2 — COMPLEMENTARY LIST N° 2

Une liste complète des Congrès est publiée seulement tous les trois mois.

*A complete list of forthcoming congresses is printed every three months only.*

Le présent calendrier ne reprend pas les annonces parties dans les deux Bulletins précédents (numéros d'août-septembre et d'octobre).

*The following calendar does not include the announcements published in the two previous numbers (August-September and October).*

DATE	TITRE DE LA REUNION	SIEGE PLACE
DATE	NAME-SUBJECT	
	1950	
1950-11-3	O.A. A. (F.A.O.) - Session extraordinaire de la Conférence.	WASHINGTON'
1950-11-7/9	Central Rhine Commission (Commission centrale pour la Navigation du Rhin) - International Conference.	STRASBOURG
1950-11-7/10	UNESCO - Conférence bibliographique - Thème : Services bibliographiques - Etat actuel et possibilités d'amélioration.	PARIS
1950-11-13/14	UNESCO - Comité de coordination de la documentation en matière de science sociale.	PARIS
1950-11-13/22	O.N.U. - Commission économique pour l'Europe - Conférence internationale de la recherche dans le domaine du bâtiment.	GENEVE
1950-11-14/17	UNESCO - Réunion de représentants d'organisations internationales de jeunesse.	PARIS
1950-11-15	International Railway Union (Union internationale des Chemins de fer) - General Assembly.	BERNE
1950-11-17	Council of Europe (Conseil de l'Europe) - Consultative Assembly.	STRASBOURG
1950-11-18/22	Interparliamentary Tourism Association (Association interparlementaire du Tourisme) - Congress.	PARIS
1950-11-27/30	Congrès de la liberté de la culture - Réunion constitutive.	BRUXELLES
1950-12-8	Fédération des Associations internationales établies en Belgique - Assemblée générale.	BRUXELLES
1950-12-8	1 <sup>er</sup> Congrès de Traumatologie de l'Amérique latine.	MONTEVIDEO et BUENOS-AIRES HAVANA (Cuba)
1950-12-8/20	UNESCO - First Regional Conference of National Commissions of the Western Hemisphere.	
1950-12-11	O.N.U. - Programme de bourses de service social - Réunion d'experts pour la formation du personnel de service social.	GENEVE
1950-12-11	5 <sup>e</sup> Congrès interaméricain d'histoire municipale.	LIMA
1950-12-14/24	Union internationale de Physique pure et appliquée (International Union of pure and applied Physics) et Tata Institute of Fundamental Research (India) - Congrès sur les particules élémentaires.	BOMBAY
1950-12-27/29	UNESCO - Réunion d'experts pour l'établissement d'un institut international de sciences sociales.	PARIS

**Avez-vous inscrit l'Union des Associations Internationales sur votre liste d'adresses**  
*Is the Union of International Associations on your mailing list?*

DATE	TITRE DE LA REUNION	SIEGE
DATE	NAME-SUBJECT	PLACE
	1951	
1951	International Supreme Lodge (Ordre international des bons Templiers) Session.	CHICAGO
1951	International Garmentworkers Federation (Fédération internationale des travailleurs de l'habillement) - Special Congress.	DUSSELDORF
1951-01-8/12	International Association for the Exchange of Students for Technical Experience (Association internationale de l'échange d'étudiants pour renseignement technique) - Conférence.	FRANCE
1951-01-9/10	International Chamber of Commerce (Chambre de Commerce internationale) - 74th Session.	PAWS
1951-01-15	W.H.O. (O.M.S.) - Executive Council - 7th Session.	GENEVA
1951-01-22	O.A.A. (F.A.O.) - Réunion technique sur les coopératives.	ANTILLES
1951-01-22	O.N.U. - Conseil économique et social - Comité du conseil chargé des organisations non-gouvernementales.	NEW-YORK
1951-02	Fédération internationale de l'Automobile (International Automobile Federation) - Commission sportive.	BRUXELLES
1951-02-17/18	Centre international de Médecine Thermale et Climatique - Session - Thème : « La thérapeutique des affections allergiques dans le cadre de la créno-climatothérapie ».	OSTENDE
1951-02-17/19	Union internationale de Médecine Thermale et de Climatotherapie - 1 <sup>er</sup> Congrès.	OSTENDE
02-22	O.N.U. - Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient - 7 <sup>e</sup> session.	LAHORE (Pakistan)
1951-02-6	O.N.U. - Economie and Social Council - 12th Session,	Not fixed
1951-03	Fédération internationale du Bâtiment et des Travaux publics - Conseil d'Administration.	GENEVE
1951-03-12	O.A.A. (F.A.O.) - Réunion technique de l'économie ménagère.	ANTILLE
1951-03-12	O.N.U. - Commission des transports et des communications - 5 <sup>e</sup> session.	NEW-YORK
1951-03-12/16	Primer Congreso Sudamericano del Petroleo.	MONTEVIDEO
1951-03-19	O.N.U. - Commission des Finances publiques - 3 <sup>e</sup> session.	NEW-YORK
1951-03-19	O.N.U. - Commission des questions sociales - 7 <sup>e</sup> session.	GENEVE
1951-03-19	O.N.U. - Conférence d'organisations non-gouvernementales. la migration.	GENEVE
1951-03-26/29	International Federation of Musical Youth (Federation internationale des ieunesses musicales) - Congress.	LISBONNE
1951-03-29/31	Société internationale d'Hydatologie - 1 <sup>er</sup> Congrès médical kyste hydatique.	ALGER
1951-04	Pan-American Sanitary Bureau ( Bureau sanitaire pan-américain ) - Executive Council - 13th Session.	WASHINGTON
1951-04-2/8	World Movement for World Federal Government (Mouvement universel pour une Confédération mondiale) - Congress.	ROMA

Les adresses des organisateurs peuvent être trouvées dans notre Annuaire des Organisations Internationales. édition juin 1950.

Organisers addresses can be found in our Year-Book of International Organisations June 1950.

DATE	TITRE DE LA REUNION	SIEGE
DATE	NAME-SUBJECT	PLACE
1951-04-5/7	International Fencing Federation (Fédération internationale d'Escrime) - Congress.	PARIS
1951-04-16	Union internationale des Télécommunications (International Telecommunication Union) - Conseil d'administration - 6 <sup>e</sup> session	GENEVE
1951-04-16	O.N.U. - Commission des Droits de l'homme - 7 <sup>e</sup> session.	GENEVE
1951-04-23	O.N.U. - Commission de la condition de la femme - 5 <sup>e</sup> session.	NEW-YORK
1951-04-23	O.N.U. - Commission de la population - 6 <sup>e</sup> session.	NEW-YORK
1951-05	Confédération internationale des Syndicats libres (International Federation of Free Trade Unions) - Conférence régionale asiatique.	KARACHI
1951-05-3/4	Association Henri Capitant pour la culture juridique française - Journées internationales de droit.	VERVIERS (Belgique)
1951-05-6/9	International Olympic Committee (Comité international Olympique) - Session.	VIENNA
1951-05-7	O.N.U. - Commission de la statistique - 6 <sup>e</sup> session.	NEW-YORK
1951-05-7	W.H.O. (O.M.S.) - 4th Session.	GENEVA
1951-05-12	Women's International League for Peace and Freedom (Ligue internationale des Femmes pour la paix et la liberté) - Executive Committee.	GENEVA
1951-05-14	O.N.U. - Commission du Droit international - 3 <sup>e</sup> session.	GENEVE
1951-05-20	1 <sup>er</sup> Congrès pan-américain de la médecine vétérinaire.	LIMA (Pérou)
1951-05-21	O.N.U. - Commission économique pour l'Europe - 6 <sup>e</sup> session.	GENEVE
1951-05-21	O.N.U. - Commission économique pour l'Amérique latine - 4 <sup>e</sup> session.	MEXIQUE
1951-05-21/26	Office international des Epizootics (International Office of Epizootic Diseases) - Assemblée générale - 19 <sup>e</sup> session.	PARIS
1951-05-22/25	International Federation of Newspapers Proprietors and Editors (Fédération internationale des Editeurs de journaux et publications) - 4th Annual Congress.	LONDON
1951-06-1	W.H.O. (O.M.S.) - Executive Council - 8th Session.	GENEVA
1951-06-19	O.N.U. - Conseil économique et social - Comité du Conseil chargé des organisations non-gouvernementales.	NEW-YORK
1951-06-26	International Lighting Commission (Commission internationale de l'éclairage) - Triennial Conference.	STOCKHOLM
1951-07	International Union of Pure and Applied Physics (Union internationale de Physique pure et appliquée) - General Assembly.	COPENHAGEN
1951-07	Fédération internationale du Bâtiment et des Travaux publics - Assemblée générale.	STOCKHOLM
1951-07-2/7	International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation) - Council.	GENEVA
1951-07-3	O.N.U. - Conseil économique et social - 13 <sup>e</sup> session.	GENEVE
1951-08	O.N.U. - Commission des stupéfiants - 6 <sup>e</sup> session.	NEW-YORK
1951-08-8	International Astronomical Union (Union astronomique internationale) - General Assembly.	LENINGRAD
1951-08-11/20	Union Internationale du Cinéma Amateur (U.N.I.C.A.) - (International Union of Amateur Cinéma) - 10 <sup>e</sup> congrès.	GRANDE-BRETAGNE

DATE	TITRE DE LA REUNION	PLACE
DATE	NAME-SUBJECT	
1951-09	International Federation of Documentation (Federation internationale de documentation) - General Conference.	ITALIE
1951-0°	International Society of Social Defense (Société internationale de Défense sociale) - 3rd International Congress.	SAINT-MARIN « CARACAS
1051-09	World Federation of United Nations Associations (Fédération mondiale des associations pour les Nations-Unies) - 6th Plenary Assembly.	STOCKHOLM
1951-09-2/7	International Poliomyelitis Congress (Conférence internationale de la Poliomyélite) - 2d International Poliomyelitis Conference.	COPENHAGEN
1951-09-7/9	International Union of Pure and Applied Physics (Union internationale de Physique pure et appliquée) - Executive Council.	CAMBRIDGE (U.S.A.)
1951-09-18	O.N.U. - Assemblée générale - 6 <sup>e</sup> session.	NEW-YORK
1951-10	Union des foires internationales (Union of International Fairs) - Congrès.	BRUXELLES
1952		
1952	World's Student Christian Federation (Fédération universelle des Associations chrétiennes d'étudiants) - Conference of Latin American Student Christian Movements.	Not fixed
1952	Pax Romana - World Congress.	CANADA
1952	Société internationale d'Histoire de la médecine - 13 <sup>e</sup> congrès.	CANNES, NICE et MONACO (France)
1952	Union internationale du Cinéma amateur (International Union of the Amateur Cinema) - 11 <sup>e</sup> congrès.	ESPAGNE
1952	International Water Supply Association (Association internationale de Distribution d'Eau) - Congress.	PARIS
1952	Union des Foires internationales (Union of International Fairs) - Congrès.	TURQUIE (probable)
1952	Comité international des Sciences onomastiques - 4 <sup>e</sup> Congrès international de Sciences onomastiques.	UPSALA
1952-05	Association Henri Capitant pour la culture juridique française - Journées internationales.	PAVIE (Italie)
1952-06	Union internationale de l'Industrie du gaz (International Gas Industry Union) - 5 <sup>e</sup> Congrès.	BRUXELLES
1952-09	International Committee for Horticultural Congresses (Commission pour les Congrès internationaux d'Horticulture) - 13th International Horticultural Congress.	LONDON
1952-09	Union internationale contre l'alcoolisme (International Union against alcoholism) - 24 <sup>e</sup> Congrès international contre l'alcoolisme.	PARIS
1952-12	World's Student Christian Federation (Fédération universelle des Associations chrétiennes d'Etudiants) - General Committee Meeting.	INDIA (probably)
1952-09-3/15 (probably)	World Power Conférence (Conférence mondiale de l'Energie) - International Executive Council.	CHICAGO

DATE	TITRE DE LA REUNION	SIEGE
<i>DATE</i>	<i>NAME-SUBJECT</i>	<i>PLACE</i>
	1953	
1953	Union internationale du Cinéma amateur (International Union of the Amateur Cinema - 12 <sup>e</sup> Congrès.	BELGIQUE
1953	World's Woman's Christian Temperance Union (Union chrétienne mondiale des Femmes abstinentes) - 19th Convention.	CANADA
1953	Union internationale d'Histoire des Sciences - 7 <sup>m</sup> Congrès.	JERUSALEM
	1954	
1954	Union internationale du Cinéma amateur (International Union of the Amateur Cinema) - 13 <sup>m</sup> Congrès.	PORTUGAL
	1955	
1955	Union internationale du Cinéma amateur (International Union of the Amateur Cinema) - 14 <sup>o</sup> Congrès.	FRANCE
	1956	
1956	World Power Conférence (Conférence mondiale de l'Energie) - Plenary Meeting.	Not fixed

ANNUAIRE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	YEARBOOK OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS
édition 1950 publiée par l'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES (Palais d'Egmont, Bruxelles, Belgique) Un volume avec tables, 904 pages, relié.	1950 edition compiled by the UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS (Palais d'Egmont, Brussels, Belgium) One bound vol. with indexes, 904 pages.
<b>Prix :</b>	<b>Price :</b>
25 francs suisses : ch. post. 1.11481 des Editions de l'Annuaire des Organisations Internationales, 109, rue de Lausanne, Genève.	25 Swiss francs : c. post. 1.11481 Editions de l'Annuaire des Organisations Internationales, 109, rue de Lausanne, Genève.
300 francs belges : ch. post. 346.99 de l'Union des Associations Internationales, Palais d'Egmont, Bruxelles.	300 Belgian francs : c. post. 346.99 Union des Associations Internationales, Palais d'Egmont, Bruxelles.
1.300 francs français : ch. post. 7136.43 de Inter-Annonces, 39, boulevard des Capucines, Paris.	1.300 French francs : c. post. 7136.43 Inter-Annonces, 39, boulevard des Capucines, Paris.
7 dollars U.S.A. ou équivalent dans les autres devises.	7 dollars or equivalent in other currencies.

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES  
(Association internationale à but scientifique - Loi belge du 25 octobre 1919)  
Arrêté royal du 2 juillet 1920

PALAIS D'EGMONT, 8, place du Petit Sablon, BRUXELLES, Téléphone : 11.83.96 — Compte Chèque postal n° 346.99  
Compte courant n° 16.694 à la Banque de la Société Générale de Belgique, à Bruxelles  
Secrétaire-Editeur responsable : M. Georges Patrick SPEECKAERT, 52, rue de la Brasserie, BRUXELLES



